

Le Franc-Parleur

"Qui bene amat, bene castigat" --- "Qui aime bien, chatie bien"

VOLUME II—No 12

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

QUÉBEC, SAMEDI, 23 SEPTEMBRE 1916

LE NUMÉRO: CINQ SOUS
PAR AN: \$2.00
EN VILLE: \$2.50

Directeur: **RAOUL RENAULT**

Rédaction et Administration:
147, COTE DE LA MONTAGNE
Tél. 3554: Rés. 3517

MONSIEUR STAFFORD CHEZ L'HON. CASGRAIN

On nous informe que l'honorable M. Casgrain, fatigué des ennemis que lui ont causés les révélations faites par le FRANC-PARLEUR, au sujet du chef de l'Immigration à Québec, est venu en cette ville, cette semaine, et a fait mander Monsieur John P. Stafford, à son bureau.

Celui-ci, dont le plus grand péché n'a jamais été la bravoure et le courage, tremblait de tous ses membres à la seule pensée d'avoir à se trouver face à face avec le ministre de son district.

Voulant faire une impression favorable à celui qui, d'un mot, peut le maintenir en office ou le jeter sur le pavé, il lança, pour la première fois de sa vie, un rapide regard sur sa toilette. O horreur! il découvrit que ses chaussures n'avaient pour lacets que des bouts de ficelle à emballage, que son pantalon était tout éraflé dans le bas troué dans le fond, que son veston était tout fleuri de déchets de potage, et que sa barbe était d'une longueur demeurée.

En une demi-heure, il avait emprunté les souliers d'un subalterne, passé chez le tailleur et le mercier et gravi à la course la côte de la Montagne. Il était beau comme le jour de sa première communion.

Le voilà tout essouffé et tout tremblant dans le luxueux cabinet du Ministre.

—Vous m'avez fait appeler, Monsieur Casgrain, me voici.

—Ah! c'est vous, Stafford. Oui, je vous ai fait venir pour vous parler de choses très sérieuses. Mais, donnez-vous la peine de vous asseoir.

—Merci.

—Lisez-vous le "FRANC-PARLEUR"?

—Je ne le lisais jamais, mais depuis qu'il s'occupe de moi, je me le fais traduire par Madame Ham, aidée de Jos. Huck.

—Bien, vous avez pu constater que, depuis bientôt deux mois et demi, ce journal, lu par toute la classe dirigeante du district, pose contre vous des accusations très graves qu'il est devenu impossible d'ignorer. Cette feuille insinue même qu'elle en a de plus compromettantes encore à publier. Vous comprenez facilement que le Ministre, d'abord bien disposé à votre égard, ne peut plus longtemps faire la sourde oreille.

—Mais, monsieur le Ministre, n'allez pas ajouter foi à de pareilles calomnies, inspirées par la jalousie et la vengeance.

—Je n'en ai rien cru tout d'abord. Mais, voici. Il me semble que si ces accusations, d'une nature infamante, sont sans fondement, votre premier devoir était de demander la protection des tribunaux. Et même si elles sont vraies, vous deviez en demander raison à vos accusateurs. Vous auriez par là obtenu deux résultats du même coup. PRIMO, vous donnez une raison au ministre de vous continuer sa protection, en BLUFFANT le public. Comme les Irlandais sont tous, de leur nature, les plus grands BLUFFEURS du monde, je ne comprends pas que vous ayez négligé ce moyen. SECUNDO, vous fermez, par le fait même, le bec aux rédacteurs du journal, qui, en continuant leur polémique, s'exposaient à être condamnées pour mépris de cour.

—Je n'ai pas poursuivi, parce que mes accusateurs ne valent rien.

—Cela peut être vrai, mais vous conviendrez que cela n'est pas une raison. Il ne s'agit pas de faire de l'argent, dans ces sortes d'affaires, mais bien de revendiquer son honneur attaqué. Le public, qui a lu ces CALOMNIES, comme vous dites, est maintenant sous l'impression, et avec raison, suivant moi, que vous êtes coupable.

—Vous avez raison, Monsieur Casgrain. Je suis cependant le plus habile tireur de ficelles au monde, et je n'ai pas songé à cela.

—Maintenant, Monsieur, il est trop tard, l'effet est porté. Ce serait de la moutarde après dîner.

D'ailleurs, l'opinion publique, à Québec, et ma responsabilité de Ministre me commandent d'agir. Je ne puis pas, moi, souffrir qu'un journal attaque un fonctionnaire, chaque semaine et d'une manière aussi précise. A la fin, vous ne serez pas seul à en souffrir; il m'en sera tenu compte aux prochaines élections. Notre position n'est déjà pas si forte que je puisse la compromettre davantage pour vous sauver.

—Que puis-je faire pour vous aider?

—Vous? Rien. On me dit que vous ne contrôlez pas un seul vote à Québec. Non seulement, vous ne nous aidez pas, mais on dirait que vous avez juré notre perte. Ainsi dans cette affaire de destitutions, vous ne pouvez jamais être plus malheureux. Pourquoi avoir demandé le renvoi de votre assistant? On ne destitue jamais un chef qui fait son devoir.

—Huard en connaissait trop sur mon compte, et j'avais peur qu'il se servit un jour de ce qu'il savait pour me faire jeter par-dessus bord.

—Et Robitaille, qui est de mon côté? N'avez-vous pas prévu qu'il pourrait énormément m'embêter aux prochaines élections.

—Je n'ai pas pensé à vous. Mais je l'ai fait congédier, parce que je craignais ses poings.

—Et Hansen? Il me semble qu'il était votre grand ami, que vous vous faisiez héberger tous les jours par lui.

—Oui. Mais, à la fin, il ne voulait plus me recevoir; il a même refusé de me donner les clés, de son logis, avant son départ pour Ottawa. Alors je m'en suis débarrassé.

—Mais, dites donc, Jack, sans aller plus loin, vous êtes en frais de donner raison au FRANC-PARLEUR. Ce journal vous a accusé d'avoir été l'instigateur de la RAZZIA pratiquée à l'Immigration. C'est donc vrai que c'est vous qui nous avez mis dans ce pétrin?

—Je puis bien vous l'avouer à vous. Je croyais faire plaisir à mon ministre, qui voulait faire de l'économie.

—Pour faire plaisir au ministre et à vos amis conservateurs, il aurait fallu faire un choix plus judicieux. Pourquoi, par exemple, avoir renvoyé douze conservateurs quand il y avait tant de libéraux dans notre bureau?

Ici, je dois vous faire un autre aveu. Je vous conjure, au nom de l'amitié que vous avez toujours témoignée à notre famille, de garder ce secret. Je suis convaincu que les libéraux vont reprendre le pouvoir, aux prochaines élections. Alors, ayant ménagé leurs amis j'ai espéré qu'ils m'en tiendraient compte et me maintiendraient en office. Vous voyez que je suis habile.

—Oui, vous êtes habile, mais vous êtes tout de même un traître à vos amis. Vous me demandez le secret là-dessus, je veux bien respecter votre désir.

Dans un autre ordre d'idées. Comment pouvez-vous expliquer que vous ayez congédié douze canadiens-français contre seulement quatre Irlandais?

—La raison en est bien simple: le bureau de l'Immigration ne peut pas marcher sans les Irlandais. Croyez-vous que je pouvais me passer de Jos. Huck, mon ancien chauffeur de fournaies; de George Hayden, dont l'afonction consiste à aider les petits immigrants à descendre des bateaux; de Jack O'Connell qui écrit trois ou quatre lettres par semaine et qui ne reçoit que \$1200.00 par année pour cet immense travail; etc?

—Mais pourquoi mettre dehors des chefs de famille et garder des garçons en état de porter les armes? Vous savez bien tout le mal que nous nous donnons pour envoyer des soldats se faire tuer de l'autre côté. Vous pouviez en donner trois à la patrie; pourquoi ne l'avoir pas fait?

—J'avais des raisons particulières. Huck, je vous l'ai dit, est indispensable. Lane, de même. Quant au troisième garçon, Beaulieu, c'est par reconnaissance du ventre. Quand j'ai un moment de loisir, le jour, le soir ou la nuit, je vais prendre un verre de bière et fumer chez lui. Le gouvernement ne peut pas, en justice, me demander de renvoyer ainsi, pour la seule raison qu'il est célibataire, un ami et un bienfaiteur.

—Ecoutez, Jack. Il y a un quart d'heure que je vous fais parler. J'en ai assez pour me convaincre que le FRANC-PARLEUR avait parfaitement raison de mener la campagne qu'il a entreprise contre vous. Comme ministre du district de Québec, je ne puis recommander votre maintien en office. J'aurais voulu pouvoir le faire, à cause de Larry; mais, d'un autre côté, quand le parti sera dans l'embarras, ce n'est ni vous ni votre frère qui nous tirerez d'affaire. Préparez-vous donc à recevoir des mauvaises nouvelles ces jours-ci.

—J'en suis bien fâché, Monsieur Casgrain, mais, au fond, je m'en fiche. Ne soyez pas en peine pour moi. Je donnerai mon enfant à mon frère et, moi, je m'en irai rejoindre mon oncle, au Texas. Il m'y attend depuis quarante ans.

Et le Sieur Stafford redescendit à l'Immigration, rendit les souliers à son subalterne et se vanta à qui voulait l'entendre que le Ministre n'avait que des compliments à lui faire sur sa manière d'administrer le bureau de l'Immigration.

Au moment de mettre sous presse, on nous informe qu'il est faux qu'une telle entrevue ait eu lieu, mais qu'elle aura certainement lieu ces jours-ci.

JUSTICE.

NOTRE DIRECTEUR

Notre Directeur sera absent pour une quinzaine, peut-être trois semaines si rien de pressant ne le rappelle plus tôt.

Il est parti pour l'Ouest mardi dernier. Voyage d'étude, voyage de repos.

Il se rendra jusqu'à Winnipeg, par le Transcontinental, et de là, s'il peut se permettre une absence assez prolongée, il poussera son voyage jusqu'à Prince Rupert par le Grand-Tronc Pacifique.

Il est accompagné de Madame Renault et M. le notaire McKenzie, de Saint-Gervais.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le FRANC-PARLEUR paraîtra comme d'habitude, car il a fait des arrangements pour que le journal continue sa campagne avec la même vigueur.

CARNET D'UN BOCHE

Au régime

J'ai deux amis, j'en ai sûrement plus que cela, mais j'en ai deux qui sont au régime. L'un souffre de la diabète, l'autre est affligé de la goutte. Tous les deux sont souffrants à certaines époques. Le diabétique a peur de mourir; il dort mal, se fourre toutes sortes de chimères dans la tête, il devient neurasthénique. Le gouteux tempête contre l'at-

fection qui le cloue à la maison, le pied enmitouffé dans la flanelle.

Tous les deux se mettent au régime à certaines époques, ou à la suite d'attaques.

Je les ai rencontrés tous les deux dernièrement, et tous les deux étaient alors au régime.

Le gouteux ne mangeait pas de viandes rouges, de soupe aux pois, de fricassée aux fèves, de chocolat, de bonbons; il ne buvait pas de thé, ni de café, encore moins de bourgogne, de scotch ou de gin. Son menu consistait en fruits, en légumes, pain, beurre, lait, limonades. Il suivait son ré-

gime à la lettre, avec une scrupuleuse exactitude.

Le diabétique suivait aussi son régime assidûment. Son médecin lui avait proscrit le pain, les pâtes, les pâtisseries, mais il lui permettait les oeufs, le bouillon gras, les légumes qui ne sont pas trop farineux.

J'ai fait une promenade chez cet ami, où je suis resté deux jours son hôte.

J'avais à peine mis le pied sur la galerie de son joli chalet de campagne, admirablement situé sur les bords de la rivière Richelieu, qu'il m'annonça qu'il était au régime.

—Ça me va, lui répondis-je. Il fait bon laisser reposer, de temps à autre, son appareil digestif. Les anciens qui faisaient des jeûnes et des abstinences prolongées, avaient des santés plus robustes que nous. Afin de ne pas te faire souffrir le supplice de Tantale, je vais me conformer à ton régime, cela ne pourra que me faire du bien.

Il protesta, j'insistai, et il fut finalement convenu que nous mangerions les mêmes mets.

Le soir, au souper, qui fut le premier repas que je pris chez mon ami, lorsque nous nous mîmes à table, nous étions servis chacun d'un grand bol de bouillon très gras (environ une chopine), et d'une demi-douzaine d'oeufs au naturel. C'étaient les hors d'oeuvre. Comme pièce de résistance, l'on nous servit du coeur de boeuf farci, mais d'une rareté qui renfermait un peu de patates, de la mie de pain, de la viande hachée, de l'oignon, de la sauge, de la sarriette, du thym, et que sais-je encore? le tout arrosé d'une sauce luxuriante.

Après le souper, pour faire descendre toutes ces victuailles, je dus mâcher tout un paquet de gomme de santé à la pepsine, et, comme cela ne suffisait pas, il m'a fallu sucera une demi-douzaine de pastilles papoides.

Le lendemain matin, mon ami me prévint que nous prendrions un léger déjeuner. Lorsque nous nous mîmes à table, nous avions encore, comme la veille, chacun un grand bol de bouillon gras et une demi-douzaine d'oeufs au naturel comme hors d'oeuvre, avec, pour pièce de résistance, un appétissant rôti de filet de lard apprêté à l'ail.

Les trois autres repas que je pris chez mon ami ressemblèrent aux premiers, et consistèrent invariablement, comme apéritif, du bouillon et des oeufs, avec des pièces de résistance de digestion aussi facile que le coeur de boeuf farci ou le rôti à l'ail.

J'appris de mon ami qu'il pratiquait ce régime depuis trois mois et qu'il s'en trouvait bien.

Quant à moi, je suis revenu de cette promenade avec une gastrite aigüe; ma gastrite a dégénéré en gastralgie, et ma gastralgie s'est transformée en une arthrite, mon arthrite en goutte. Et, depuis ce jour, je forme partie de la noble armée des gouteux.

JOSON.

UNE INSCRIPTION

Depuis plusieurs semaines, on peut lire à la devanture d'une salle de recrutement, rue Ste-Catherine-est, à Montréal, l'aimable invitation suivante:

"Si vous avez un coeur où votre coeur devrait être, venez avec le XIème régiment."

Ça d'abord été pondu en anglais par un quelqu'un du calibre de notre Price, et ça du être traduit par un des experts de la maison Easton.

Ceux qui ont du coeur n'iront pas s'enrôler sous le commandement de cette tête de linotte.

La prolificité canadienne

Le cri d'alarme lancé par l'Éclairer, de Beauceville, inspiré par la campagne qui se poursuit en France contre la doctrine malthusienne, a eu sa répercussion dans la presse. Plusieurs journaux se sont emparés de cette thèse et l'ont discutée. L'Action Catholique même a daigné traiter cette question à l'aide des statisticiens et des économistes français qui ont étudié le problème. Et dans le Canada-Français, M. Arsène Bessette nous a servi, sur cette question, un hors-d'oeuvre.

Que la natalité ait une forte tendance à diminuer chez les Canadiens-français, il n'y a aucun doute là-dessus. Les statistiques sont là qui nous le prouvent surabondamment d'une façon exagérée. Que cette tendance pernicieuse soit un danger, on ne doit pas l'ignorer.

Mais il ne suffit pas d'agiter la question pour l'arsouler; il faut retracer les causes du mal et chercher à en détruire les effets inquiétants.

Bien qu'ils soient trop nombreux les ménages, dans les villes plus particulièrement, qui cherchent à se dérober, par toutes sortes de moyens les uns plus criminels que les autres, aux préceptes de l'Évangile, ce n'est pas la seule explication que l'on puisse donner à cet état de chose alarmant.

Les raisons en sont multiples.

Parmi les raisons les plus plausibles, nous devons attribuer cette diminution de la natalité aux conditions qui ne sont plus les mêmes. Si nous ne devons pas mettre en doute l'exactitude des chiffres donnés par M. Marquis, nous devons les accompagner de remarques et d'explications qui ne manqueront pas d'en diminuer la brutale constatation. Si le taux des naissances a semblé diminuer dans une proportion aussi grande, c'est qu'en 1770, que l'on choisit comme exemple, la population du pays était essentiellement agricole; que les Canadiens-français formaient à eux seuls la presque totalité de la population.

De nos jours nous avons de grandes agglomérations urbaines, notre population totale est mixte, la province de Québec ne comptant, sur ses 2,003,232 habitants, que quatre-vingt pour cent de Canadiens-français à une fraction près.

Une autre cause de la diminution de la natalité, c'est que nos jeunes gens se marient, de nos jours, de cinq à six ans moins jeunes qu'autrefois.

Mais si les causes que nous signalons plus haut doivent être mises en ligne de compte, il ne faudrait pas oublier de signaler à l'attention le fait que la diminution dans le chiffre de la natalité doit être attribué, en grande partie, à la perte de vitalité chez bon nombre de compatriotes. En effet, nombreuses sont les femmes, dans les villes, dont les organes génitaux sont atteints d'affections qui les rendent sinon totalement stériles, du moins les placent dans un état de faiblesse et qu'elles ne peuvent devenir mères.

A la mode nous devons attribuer unep artie de ces maux. Au corset qui étroit, qui déforme, qui déplace, qui torture d'vons nous assigner, en grande partie, cette perte de vitalité.

Mais il y a d'autres causes à ce dessèchement de la race.

Le mauvais exemple qui nous est donné à nos portes même, la disparition chez les uns de l'esprit religieux, les exigences de la vie moderne chez les autres, et la mollesse qui tend à amoindrir, chez un bon nombre, l'esprit de sacrifice et d'abnégation conjugales qui caractérisaient à un si haut degré nos ancêtres.

Voilà, sommairement énoncées, les principales causes du ralentissement dans les naissances.

Quels sont les remèdes que l'on peut apporter pour enrayer cette tendance?

Il y en a deux qui pourraient être efficaces.

Le rappel, par les prédicateurs et les directeurs de consciences aux devoirs conjugaux, surtout dans les villes et villages. Voilà pour le premier.

Quant au second, il est entièrement entre les mains du gouvernement et de l'épiscopat, et il consiste à encourager, de la façon la plus large et la plus complète, la colonisation. Et pour cela, il faudrait accorder une plus grande protection aux colons de bonne foi. Il faudrait que l'épiscopat développerait, parmi son clergé, de vrais missionnaires agricoles, fondateurs de paroisses. Il faudrait aussi, que certains prêtres qui spéculent sur les lots de terre et qui nuisent à la colonisation, fussent mis à l'ordure.

En donnant un élan sérieux à la colonisation, en engageant les jeunes gens, par des avantages appréciables, à ouvrir des terres; en encourageant les membres du clergé à se dévouer à cette oeuvre, on diminuera sensiblement les partisans du malthusisme, on contribuera à ragailardir la race et à ramener le chiffre de la natalité à une proportion normale.

LAURENT.

Est-il vrai que, pour cacher son coq, le lieutenant-colonel honoraire et champignon, Sir William Price, envoie des racoliers aux États-Unis pour grouiller les minces rangs de son bataillon, et que l'un d'eux a failli se faire prendre par la police américaine? La distribution de 10,000 exemplaires du livre de Sir Max Aitken, *Canada in Flanders*, par le gouvernement fédéral est une nouvelle injure à l'adresse des Canadiens-Français, à laquelle ont participé les ministres de notre race, ainsi que l'hypocrite M. Doherty.

Toujours des statistiques

Pourquoi la majorité des Etats de l'Union américaine qui avaient adopté la prohibition, ont-ils abrogé cette loi?

Il n'est pas inutile de reprendre et de réduire à leur juste valeur quelques-unes des raisons que les Prohibitionnistes du voisinage allèguent à l'appui de leur thèse. On nous permettra de numéroter ces raisons.

10 On dit que l'alcool est un poison. Quand cela serait, de combien de poisons l'art de guérir ne se sert-il pas ? Mais cela n'est pas prouvé. La grande majorité des médecins, et l'illustre docteur Abraham Jacobi en tête, déclarent que l'alcool est précieux pour le traitement de certaines maladies.

20 On prétend que l'instinct et l'expérience de l'humanité se prononcent en faveur de la Prohibition...

Comment peut-on accoucher d'une pareille niaiserie, puisque le "Comité des cinquante médecins américains désignés pour étudier cette question, a trouvé que sur cent habitants il y en a 80 qui usent de boissons alcooliques et 20 qui s'en abstiennent. Où est l'instinct ?

30 On a cru trouver que l'Etat de Kansas, où règne la Prohibition, est celui où les impôts sur la propriété donnent le rendement moyen le plus élevé dans l'Union américaine.

C'est une erreur, car le Bureau de Recensement des Etats-Unis prouve que l'Etat de Kansas ne tient que le huitième rang à cet égard, tandis que l'Etat de Nebraska, qui est anti-prohibitionniste, occupe la cinquième place.

40 On affirme que l'Etat de Kansas vient tout de suite après celui où le chiffre de la mortalité moyenne est le plus bas.

On n'a pas encore prouvé que cette moyenne de la mortalité fût due à la Prohibition, car cette prohibition existe dans le Maine depuis soixante ans et la mortalité s'y trouve être la plus élevée dans l'Union, à trois exceptions près.

50 On insiste, et on avance, que c'est parmi les 48 Etats, celui du Kansas où il se produit le moins d'homicides et de meurtres.

Nous répondons, statistiques en mains, qu'il y a dix-neuf Etats qui accusent moins d'homicides que le Kansas. Le recensement à cet égard, datant de 1910, donnait 11,36 meurtres pour 100,000 habitants, par année.

60 On ne se décourage pas, et l'on prétend qu'il n'y avait dans le Kansas, en 1910, que 625 individus, réputés pauvres "de profession".

Nous trouvons dans les documents publiés à ce sujet qu'en 1910, il y avait, au Kansas, 43,5 indigents par 100,000 habitants. Il y en avait moins que cela dans quatorze Etats presque tous anti-prohibitionnistes, la Louisiane, par exemple, où il n'y avait, en cette même année, que 187 indigents sur une population totale de 1 million 656,000 âmes. (Le Kansas a 1 million 690,000 habitants.)

70 Non contents de tous ces démentis, MM. les Prohibitionnistes voudraient nous faire croire que sur 105 comtés du Kansas, il y en avait 87 où l'on ne trouvait point d'aliénés.

A cela nous rétorquons d'abord, que les Asiles d'aliénés se trouvent tous dans les autres 18 comtés ; ensuite que le chiffre des gens atteints d'aliénation mentale monta, dans cet Etat, de 88,4 qu'il était en 1890, à 192,2 en 1910, soit dans l'espace de vingt ans. Il y a dix Etats "à licence" qui ont bien moins d'aliénés que cela, toute proportion gardée.

80 Enfin, on prétend faire état du fait que 53 comtés du Kansas n'avaient point de détenus dans leurs pénitenciers, et que 65 comtés n'avaient pas de criminels dans les prisons d'Etat. Tout ce que nous pouvons répondre à cela c'est que, en 1910, il y avait 91,1 prisonniers sur 100,000 habitants dans les prisons du Kansas.

Nous faisons suivre ces données, empruntées à des sources dignes de foi, de quelques considérations sur la question même de la Prohibition aux Etats-Unis.

Entre les années 1850 et 1860 il y eut 12 Etats de la République voisine qui adoptèrent ce régime à la suite du Maine. Entre 1860 et 1880, les deux Etats du Kansas et de Rhode Island vinrent s'ajouter à ces douze Etats. En 1890 les deux Dakotas (Nord et Sud) s'y joignirent. On voit donc que dans l'espace de 40 ans il y eut 17 Etats qui adoptèrent la Prohibition.

Fait à noter, c'est que tandis que le mouvement en question avait à l'origine eu en vue la conversion des individus à un régime de sobriété et de tempérance, on perdit peu à peu de vue ce côté de la question pour ne s'attaquer qu'à la vente des liqueurs alcooliques, c'est-à-dire aux débiteurs de ces breuvages. On s'imaginait qu'une loi qui fermerait ces débits, ces "salons" suffirait à transformer les buveurs en abstinents, comme si un code de lois pouvait à lui seul installer la Moralité parmi les gens.

De ces 17 Etats précités, trois seulement sont restés fidèles à la Prohibition (Maine, Kansas, Nord Dakota). Qu'est-ce que cela prouve ? Cela démontre avec évidence que les majorités qui faisaient et défaisaient alternativement cette législation spéciale n'avaient qu'un caractère factice et obéissant à des excitations étrangères à la question, politiques surtout. Cela démontre encore et peut-être tout autant, que les résultats qu'on s'était promis de la Prohibition ne se produisirent pas. Il faut dire encore que deux de ces Etats transigèrent avec leur conscience : l'Etat de l'Iowa se contenta de condamner les débiteurs à des amendes ; l'Etat d'Ohio leur imposa tout simplement des taxes et des contributions ; mais dans l'un et l'autre cas on violait carrément la constitution. Pendant ce temps, les Etats restés fidèles à la Prohibition en prenaient très à leur aise avec ce régime : on n'était plus prohibitionniste que de nom ; tantôt on appliquait la loi, tantôt on fermait les yeux et l'on buvait de plus belle.

Notre Concours

que nous avons choisi est le suivant : Une nouvelle dont la trame reposera sur cette superstition, qui tend à disparaître entièrement de nos campagnes, où les FEUX FOLLETS et les LUTINS jouaient un grand rôle.

Le sujet est fertile. Il se prête à une étude de moeurs des plus intéressantes.

Les conditions du concours sont les suivantes :

La Nouvelle devra être en prose ; elle ne devra pas renfermer plus de 2,000 mots ; les concurrents devront signer d'un pseudonyme et accompagner leur envoi d'une enveloppe cachetée renfermant leur nom véritable et leur adresse, et portant, à l'extérieur, leur pseudonyme.

Les travaux devront nous parvenir avant le premier décembre prochain.

Les concurrents devront être abonnés au Franc-Parleur.

Les juges du concours seront des littérateurs connus. Nous nous réservons le droit de publier les travaux primés ou qui auraient obtenu une mention honorable.

Nous offrons, pour aiguillonner nos écrivains, jeunes et vieux, les prix suivants :

- Premier prix : \$20.00 ;
- Deuxième prix : \$10.00 ;
- Troisième prix : \$5.00.

Pour plus de renseignements, s'adresser au directeur du Franc-Parleur, 147, Côte-de-la-Montagne, Québec.

CHAMBRES ACCOMMODATION DE PREMIERE CLASSE
A LOUER Touristes accommodés.
TELEPHONE : 5973 17 - St-Stanislas - 17

Charbon, Bois de Chauffage

Bois de Construction

:- AUX MEILLEURS PRIX DU MARCHÉ :-

Demandez nos Prix et vous serez convaincus

The D'Auteuil Lumber Co. Ltd.

BUREAU : 81 Rue St-Pierre Téléphone 4680. QUAI : 122 Rue St-André Téléphone 4678

Hotel Blanchard

JOS. CLOUTIER, Propriétaire
Carré Notre-Dame - - Plan Américain et Européen
 TELEPHONE 1916
 A proximité du Richelieu et des gares de chemin de fer

La Cie J. A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-EDITEURS-IMPORTATEURS

Articles de bureaux,
 Livres à feuilles mobiles,
 Fournitures d'Ecoles,
 Objets religieux.

GROS ET DETAIL
177 Rue St-Joseph, :- QUEBEC.

The Diamond Engine Co.

Manufacturiers
 d'Engins à Gazoline, stationnaires
 et marins, Pompes à Rotation . . .

Reparations de toutes sortes.

En achetant vos Engins chez nous, vous épargnez de l'argent, car vous sauvez les droits de douane et les commissions aux agents.

FABRIQUES A QUEBEC.

Garantis sous tous les rapports.
 Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.

EUG. LECLERC & CIE

COURTIERS D'ASSURANCES ET D'IMMEUBLES
 88, Rue St-Pierre,
TEL. 1254 QUEBEC.

COMPAGNIES : CAPITAL ET FONDS ACCUMULES
 NORWICK UNION . . . \$11,000,000.00
 QUEBEC FIRE . . . 16,000,000.00
 SPRINGFIELD . . . 7,000,000.00

Notre taux pour assurance automobile sont les plus bas.
 Notre police couvre l'importe où, au Canada et aux Etats-Unis.
Feu, Garantie, Accidents, Automobiles, Flac-Glass, Responsabilité des Patrons.

Bois à vendre

- POUR VOTRE -
Bois de Chauffage

Donnez votre commande en téléphonant au

No. 4961

Lachance Limitee

301 Rue Dorchester
 QUEBEC

NAP. BARBEAU COUVREUR

Couvertures en cuivre, tôle galvanisée, tôle noire, ardoise, gravois, etc.

Corniches en métal faites sur dessins.

Trottoirs en asphalte.

36 Rue du Pont 36

TELEPHONE : 2112.

J. E. Bédard, Oct. Bélanger
 L. I. C. L. I. C.

BEDARD & BELANGER

COMPTABLES
 AUDITEURS
 - ET -
 LIQUIDATEURS DE FAILLITES.

REGLEMENT DE COMPROMIS
 entre
 DEBITEURS et CREANCIERS

101, RUE ST-PIERRE,
 QUEBEC.
 Téléphone 1412.

Jardin des Chutes

MONTMORENCY

Le plus bel endroit pour résidence d'été (ancienne propriété Bureau).

Endroit incomparable, pour y construire un chalet, un camp, pour y ériger une tente. A proximité des chars électriques, à 25 minutes de la ville. Facile d'accès.

S'ADRESSER A

MONTMONCY LAND CO., Chambres 210-211

Edifice Quebec Railway.

PATISSERIE NOUVELLE

Merveilleuse découverte

PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CITRON)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (FRAISES)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (VANILLE)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CHOCOLAT)
PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AU CHOCOLAT	PATISSERIE EN POUDRE B. O. CROUTE DOREE	FAIT AU CANADA	PATISSERIE EN POUDRE B. O. POUDING AU PAIN
PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AUX EPICES	PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU VANILLE	ENREGISTRE	PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU CITRON
			PATISSERIE EN POUDRE B. O. CREPES EN POUDRE

Préparés par la Manufacture des Produits B. O.
 Tout est prêt, vous n'avez qu'à détremper avec du lait et faire cuire.

En vente chez tous les épiciers à 10 cts le paquet.

Aucune Bière

Ne surpasse ou égale la BIÈRE

CHAMPLAIN

C'est la plus hygienique, la plus digestive, a plus rafraichisnte!

La Brasserie Champlain

LIMITEE
 QUEBEC



La Bière et le Porter CHAMPLAIN sont les favoris des sportifs

LA GRANDE CHASSE

AU GENERAL PETAINE

I
Hurlant près du bois des Corbeaux
Dont les arbres sont des flam-
beaux,
Les loups profanent les tombeaux,
Les loups de Prusse et de Lusace!
Mais une voix s'écrie: "Assez!"
Le Grand-Veneur des temps pas-
sés

Les vivants et les trépassés
Se lèvent pour la grande chasse!
II
C'est la nuit, tendant leurs mu-
seaux,
Dressant leurs jambes de fuseaux,
Lançant le feu par les naseaux,
Les coursiers des morts se rassem-
blent!

Is ont reconnu l'Empereur!
Chacun veut servir d'éclaircur,
Et sous le galop de terreur
Les rives de la Meuse tremblent!

III
En avant! Guerre aux loups teu-
tons!
Chasseurs, formez vos pelotons!
Dragons, chargez vos mousque-
tons!
Cuirassiers, prenez votre place!
En avant! Guerre aux loups mau-
dits,
Aux loups voleurs, aux loups-
bandits!

En avant! Soldats de l'An Dix!
En avant pour la grande chasse!
IV
Au galop! chasseurs de Beaumont,
De Ney, de Murat, de Marmont,
Au galop, pour gravir le mont,
Qui mire ses feux dans la Meuse!
Chasseurs de Joffre, de Pétain,
De Castelneau, votre destin
C'est de venger le sang latin!
Entrez dans la forêt fumeuse!

V
Hallali! Chasseurs, attaquez!
Hallali! les loups sont traqués,
Et tous les fusils sont braqués
Sur la bande immonde et rapace
Pas de quartier pour les gloutons
A coups de sabres et de bâtons,
Frappez leurs derniers rejets!
Hallali, pour la grande chasse!

VI
Soudain la Voix qui déchaine
La grande chasse et l'entraîne
Crie aux loups: "Vaincus d'Iéna,
Voici le talion: les flammes!
C'est à votre tour d'être enfumés,
Dans les feux par vous allumés,
Vos corps vont être consumés,
Au diable vous rendrez vos âmes!"

VII
C'est la fin! La bête aux abois
Dans le brasier de nos grands bois
Hurler pour la dernière fois!
C'est la fin de toute une race!
Et de Verdun jusqu'à Nancy,
Les chemins sont libres! Voici
Que nos forêts disent merci
Aux chasseurs de la grande
chasse.

VIII
Là-bas dans le bois des Corbeaux
Dont les arbres sont des flam-
beaux,
Les loups trouveront leur tom-
beaux,
Les loups de Prusse et de Lusace!
Quand ils seront tous terrassés,
Le Grand-Veneur des temps pas-
sés,
Les vivants et les trépassés,
Reviendront de la grande chasse!
Maurice Boulay.

AVIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
JOSEPH LINTEAU,
Boulangier,
Loretteville,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que
le dit insolvable nous a fait une cession
volontaire de ses biens pour le béné-
fice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des récla-
mations contre cette faillite sont re-
quises de les produire devant nous le
plus tôt possible.
J.-P.-E. GAGNON,
Cessionnaire-Syndic.
Bureau: 44 et 46, rue Dalhousie,
Québec, 21 septembre 1916.

AVIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
SYLVIO WAGNER,
Marchand de tabac,
Québec,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que
le dit insolvable nous a fait une cession
volontaire de ses biens pour le béné-
fice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des récla-
mations contre cette faillite sont re-
quises de les produire devant nous le
plus tôt possible.
BEDARD & BELANGER,
Cessionnaires Syndics.
Bureau: 101 rue St-François,
Québec, le 24 septembre 1916.

ECHOS DE LA BOCHERIE

Communications très spéciales par Hertzuthogramme.

LA CREME DES FEMMES

Le professeur Rubner, de Ber-
lin, vient de faire un calcul dont
les conséquences sont, elles, incal-
culables! Il a établi qu'une brave
ménagère allemande qui stationne
quatre longues heures à la porte
d'une crèmerie, avant de toucher
les 100 grammes de beurre dont
elle a besoin pour la cuisine fami-
liale, dépense, "en calories," l'é-
quivalent de 52 grammes de beur-
re. Elle ne peut donc en utiliser
que 100-52=48! Or, il suffirait
qu'elle restât couchée pendant six
heures pour économiser les calori-
es correspondant à ces 48 gram-
mes de beurre. Le reste va de soi:
en vingt-quatre heures, une Alle-
mande produit 48 x 4=192 gram-
mes de beurre. Puisque la dépense
moyenne est de 100 grammes, il y
a un surplus de 62 grammes qu'il
doit être facile de recueillir et d'u-
tiliser pour le bien de tous. Nous
savons que les fonctionnaires et les
rentiers faisaient du lard; que,
déjà, les fournisseurs de l'armée,
et Mme Krupp en particulier, fai-
saient leur beurre. Cette produc-
tion va être étendue à toute la po-
pulation... Certes, des essais de
ce genre avaient été tentés: les
femmes des grandes cités alle-
mandes revenaient souvent du
marché avec un oeil "au beurre
noir", grâce aux procédés galants
de notre police. Le nouveau beur-
re féminin, système Rubner, sera
d'un beau jaune paille, une fois
débarrassé des vieilles poussières,
crasses anciennes, impuretés di-
verses dont le corps des Alleman-
des les plus soignées ne peut être
exempt. Nous croyons que si, par
les grandes chaleurs, nos vaillan-
tes ménagères consentaient à gar-
der, sur leur lit, l'édredon et les
couvertures d'hiver, la production
en beurre, et matières grasses de
toute espèce, serait bien plus abon-
dante!

Nous souhaitons que les ména-
gères allemandes comprennent l'in-
térêt qu'il y a, pour le salut du
pays, à ce qu'elles ne soient pas
"trop" propres. Peu d'entre elles
méritent ce reproche, heureuse-
ment. La propreté est un vrai gas-
pillage de matières grasses. Nous
ne vaincrons qu'à la sueur de
leurs corps!
Qu'elles retiennent bien ceci:
"Le corps de l'Allemagne est
comme celui du cochon: tous les
morceaux peuvent servir!"

Karl Bonatt von Sude.

JUSQU'OU L'ON ENTEND LE SON DU CANON.

On s'est très vivement préoc-
cupé, ces derniers temps, dans les
milieux scientifiques, de savoir
jusqu'à quelle distance on entend
le bruit du canon.
Nos savants étaient extrême-
ment partagés dans leurs opi-
nions à ce propos. Les uns préten-
daient que le son des grosses pié-
ces pouvait se percevoir à deux
sent cinquante kilomètres de dis-
tance, les autres soutenaient qu'à
près cent kilomètres, le fracas de
l'artillerie ne pouvait être recuei-
li.

Un savant autrichien, l'honora-
ble Herr Krétin, nous communi-
que une observation des plus cu-
rieuses... Il habite Vienne, et de-
puis de longues années; il y a à
même installé un observatoire. Dès
le début de la guerre, l'honorable
Herr Krétin, en dépit d'une obser-
vation très attentive, ne put per-
cevoir aucun bruit d'artillerie ve-
nant du front. Or, depuis un mois
environ, il entend maintenant très
distinctement le son du canon ve-
nant du front russe...

Ce phénomène, réellement inex-
plicable, vient encore d'augmenter
en mystère: il y a huit jours à
peine l'honorable Herr Krétin a
commencé à percevoir également
le son du canon venant du front
italien. Depuis, ce bruit d'artil-
lerie augmente d'heure en heure et
l'illustré savant ne peut arriver à
s'expliquer cet étrange phéno-
mène...
Nous avouons ne pas le com-
prendre plus que lui.
Prof. KARL BORDALEN.

NOTULES

De laborieuses explications
viennent d'être fournies par l'Al-
lemagne au sujet des violations
aériennes des territoires suisse et
hollandais. Il parait, dit la note,
qu'il s'agissait d'Aviatiks d'épice-
rie et de Zeppelin de marchand-
ises chargés de lancer en pays neu-
tres de simples bombes-prospec-
tus. La Wilainestrasse annonce,
d'autre part, qu'à la suite du raid
des sous-marins à travers l'Atlanti-
que, deux superdreadnoughts
pacifiques vont être lancés dans la
Baltique. Ils seront armés de gros
canons de commerce, à longue
portée, capables de lancer une
tonne de produits manufacturés
en pays neutres. Le blocus, pré-
tendent les Allemands, sera ainsi
rompu d'une manière indiscuta-
ble.

Le nouveau ministre allemand
de la famine avait fait construire,
le mois dernier, cent mille
moulin à café qui jouaient, quand
on les tournait, l'hymne national
boche. On espérait, en les distri-
buant dans les faubourgs de Ber-
lin, créer une atmosphère d'en-
thousiasme patriotique à l'heure
des repas. Ces moulins, que l'on
avait déjà surnommés: *Les Sans-
souci*, vont malheureusement res-
ter inutilisés. On s'est aperçu, en
effet, au dernier moment, que l'on
n'avait plus de café à mettre de-
dans.

Rectifications, en terminant, le der-
nier communiqué turc qui annon-
çait une grande victoire sur le Ti-
gre.
Renseignement pris, ce tigre
avait été envoyé de Hambourg à
Constantinople par le directeur
du jardin zoologique qui ne pou-
vait plus le nourrir.

AVIS D'INCORPORATION

"Le Parc des Alliés, Limitée".
Avis est donné au public que, en
vertu de la loi des compagnies de Qué-
bec, il a été accordé par le Lieutenant-
Gouverneur de la Province de Qué-
bec, des lettres patentes en date du
28 août 1916, constituant en corpora-
tion M.M. Arthur G. Verret, courtier,
F. E. Fortin, rentier, Vilda René La-
montagne, constructeur, Adjuitor Pou-
liot, géant, Emile Turgeon, agent,
Victorien Marcoux, entrepreneur, Jo-
seph N. Bolduc, géant de la Cité de
Québec, dans les buts suivants:
Acquérir par achat, bail, échange
ou à titre équivalent des immeubles
et en disposer de la manière qui sera
le plus profitable à la compagnie; fai-
re le commerce général d'immeubles
et de tout ce qui s'y rapporte subsi-
diairement; de faire toutes transac-
tions mobilières ou immobilières com-
me parties principales ou comme
agents; d'exercer l'industrie d'entre-
preneurs menuisiers, d'entrepreneurs
preneurs maçons, d'entrepreneurs
menuisiers, d'entrepreneurs en pein-
ture ou en plomberie; de faire
le commerce de toutes sortes de ma-
tériaux de construction; d'exploiter
des carrières, des mines et terrai-
ns miniers, des mines à bois, des mou-
lins à scie, des briqueteries, des sa-
blières, des pulperies et des forces mo-
trices; de construire ou d'acquérir des
aqueducs et de les exploiter; de faire
des prêts d'argent aux constructeurs
de maisons, aux acquéreurs ou aux
locataires d'immeubles, et de prendre
en garantie le remboursement de ces
prêts d'argent, des hypothèques, des
actions de compagnies, des obligations
ou autres valeurs; d'employer en tout
ou en partie ses fonds pour l'achat
des actions d'autres compagnies ou
pour faire l'acquisition de l'actif, de
l'achalandage de toutes sociétés ou
personnes exerçant un négoce quel-
conque; d'emprunter sur le crédit de
la compagnie, d'émettre des bons de
compagnie ou autres valeurs de la
compagnie et les donner en garantie
ou les vendre pour les prix et sommes
jugés convenables, pourvu toutefois
que chaque tel bon, telle obligation ou
autre valeur, ne soit pas pour une
somme moindre que celle de cent
piastres; d'hypothéquer ou de donner
en garantie les immeubles, ou donner
en garantie les biens meubles de la
compagnie, ou donner ces deux espè-
ces de garanties pour assurer le paie-
ment des bons, obligations ou autres
valeurs, et de tous emprunts de den-
niers faits pour les fins de la compa-
gnie; de donner par l'entremise de
leurs officiers dûment autorisés, à un
ou plusieurs fidèles-commissaires, pour
assurer le paiement des bons ou obli-
gations, une hypothèque sur les im-
meubles de la compagnie, en mention-
nant l'émission et le montant des
bons obligations ainsi garantis, sous
le nom de "Le Parc des Alliés, Limi-
tée", avec un fonds social de vingt
mille piastres (20,000.00), divisé en
deux cents (200) actions de cent
piastres (\$100.00) chacune.
La principale place d'affaires de la
corporation, sera dans la Cité de Qué-
bec.
Daté du bureau du secrétaire de la
province ce vingt-cinquième jour
d'août 1916.
C.-J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
Procureur des Requérants,
HENRI POULIOT, Notaire,
Immeuble Québec Railway,
à St. 16 Rue 1916.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
CLEOPHAS L. GRENIER,
de Roberval,
Marchand,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que
le dit insolvable nous a fait une cession
volontaire de ses biens pour le béné-
fice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des récla-
mations contre cette faillite sont re-
quises de les produire devant nous le
plus tôt possible.
Québec, 15 septembre 1916.
LEFAIVRE & GAGNON,
Cessionnaires-Syndics.
Bureaux: 147, Côte de la Montagne,
(Edifice Bossé),
Québec, Que.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
N. E. DEMERS,
Marchand,
de Saint-Pascal,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que,
JEUDI, le 28 SEPTEMBRE, à 11 hrs
A. M., sera vendu par encan public
au bureau des soussignés, 147, Côte
de la Montagne, Québec, l'actif de
cette faillite, comme suit:
A—Stock (dans le magasin à
la Pointe-Station) . . . \$462.53
Ameublement du magasin . . . 136.15
\$598.68

B—Dettes actives "CRE-
DITS" . . . \$11,008.28
C—Un planeur à St-Pascal . . . 200.00
D—Environ 200 cordes de bois de
pulpe échoué dans la rivière Ste-
Anne de la Pocatière, et environ 10
cordes sur le terrain de M. Bou-
cher, et environ 10 cordes à la sta-
tion.
E—Bois d'estacades et chaînes et au-
tres machineries pour monter le
bois.
La vente se fera pour chaque item
séparément à tant dans la piastre au
plus haut enchérisseur pour les items
a b c e et au plus haut enchérisseur
pour les items d e e.

L'inventaire, la liste des crédits,
sont visibles à mon bureau.
Le magasin sera ouvert pour l'ins-
pection du fonds de commerce, mar-
di, le 26 ou avant, en s'adressant aux
soussignés.
Conditions de paiement: Argent
comptant.
LEFAIVRE & GAGNON,
Comptables.
Bureau: 147, Côte de la Montagne,
Québec.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
J. T. MORENCY,
Marchand,
St-Ephrem de Tring,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que
MARDI, le 26 SEPTEMBRE 1916, à
11 heures A. M., sera vendu à mon
bureau: 44 et 46, rue Dalhousie,
Québec, l'actif de cette faillite, com-
me suit:
A—Fonds de Commerce de
chasseurs, etc . . . \$691.91
Ameublement de magasin . . . 9.40
\$701.31

B—Crédits suivant liste . . . 280.15
C—Roulant: Cheval et voi-
tures . . . 130.00
La vente se fera pour chaque item
séparément.
L'inventaire et la liste des crédits
etc., sont visibles à mon bureau.
Le magasin sera ouvert pour ins-
pection du stock, crédits et roulant,
lundi, le 25 septembre 1916.
Conditions de paiement: argent
comptant.
J.-P.-E. GAGNON,
Cessionnaire-Syndic.
Bureau: 44 et 46, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelleu,
Québec, le 18 septembre 1916.

Province de Québec, District de
Québec, No. 607, Cour Supérieure. Ju-
lia Byron, épouse de Joseph André
Lecours, de la cité de Québec, mar-
chand, demanderesse vs le dit Joseph
André Lecours, défendeur. Une action
en séparation de biens a été instituée
en cette cause, Québec, 28 août 1916.
Signé: Paul Drouin, Proc. demande-
resse.

Province de Québec, District de
Québec, No. 607, Cour Supérieure. Ju-
lia Byron, épouse de Joseph André
Lecours, de la cité de Québec, mar-
chand, demanderesse vs le dit Joseph
André Lecours, défendeur. Une action
en séparation de biens a été instituée
en cette cause, Québec, 28 août 1916.
Signé: Paul Drouin, Proc. demande-
resse.

A VENDRE

Un Engin de 46 forces, 4 cylindres, 4
pompes (Heavy Duty) avec renverse, le
tout en parfait ordre.
Deux chaloupes, 9 pieds de longueur
complètes avec rames, etc.
Plusieurs ceintures de sauvetage.
Lumières de courses.
Ancre patente de 150 livres, avec ou
sans chaîne.
Grande toile pour couverture de
Yacht.
Et plusieurs autres accessoires pour
Yacht.
Conditions faciles et à très bas prix.
S'adresser à
THE DIAMOND ENGINE Co,
31, Rue Colomb.
Téléphone: 1574.

ENEZ! ENEZ!

Chez Mme J. Lefebvre
FLEURIS TE
Tél. 472 .: 54, Rue du Palais.

Vous y trouverez le plus grand choix de
fleurs coupées, telles que: Roses, Oeillets,
Violettes, Chrysanthèmes, Muguet, Bou-
quets de fêtes, Gerbes de mariées, Tributs
floraux, tels que: Couronnes, Croix, Etoi-
les.
Tout est fait avec symétrie et à la der-
nière nouveauté. PRIX MODERES
UNE VISITE EST SOLICITEE

Mme J. C. Lefebvre
54 RUE DU PALAIS 54

J.-PHILEAS CANTIN
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque.
Bureau de jour, Bureau de soir.
125 rue St-François, 1126 rue St-Vincent,
Téléphone No 944.

ALPHONS HUARD

NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque.
464, ST-FRANÇOIS, 464
Tél. 2113.

Nous recommandons les
produits
PURITAS
CONSERVEZ LES COUPONS.

Livres Neufs et D'CCASION

Méphisto. — Le Kaiser en enfer
Poème satirique. 10 cts.
Albin, Pierre. — La guerre alle-
mande. D'Agadir à Sarajevo.
\$1.00.

Maurin, Ch. — L'Aviation, avec 48
gravures dans le texte. \$1.00.
Problèmes de Politique et de Fi-
nances de guerre. 90 cts.

Chéramade, André. — La Paix que
voudrait l'Allemagne. 50 cts.
Malo, Charles. — La prochaine guer-
re. 75 cts.

Lote, René. — Du Christianisme au
Germanisme. \$1.00.
Huard, l'abbé V.-A. — Traité élé-
mentaire de Zoologie et d'hy-
giène. Illustré. Publié à \$1.00
pour 50 cts.


Renault, Raoul. — Les Débuts de
l'Imprimerie. Gravures. Tiré
à 300 exemplaires numérotés.
\$1.00.

Brown, T. S. — 1837, and my con-
nection with it. 15 cts.
Borthwick. — Jubilé de Diamant.
Patriotes de 1837-38. 25 cts.

Larousse. — Petit Larousse illustré.
Relié toile, 1164 pages, 5,800
gravures, 130 tableaux, 720
cartes, suivi d'un Dictionnaire
Encyclopédique. Vendu à
\$1.50. Notre prix \$1.25. Par
la poste \$1.55.

Grandes. — Le Membre. Roman
de mœurs politiques. 50 cts.
par la poste, 55 cts.
Tous ces volumes, sauf excep-
tions, seront expédiés franco sur
réception du prix.
Nous sommes en position de
vous procurer n'importe quel ou-
vrage, sur n'importe quel sujet.
LA PUBLICITÉ, Enregistrée,
147, Côte de la Montagne,
Téléphone: 3554.

Achetez toujours Des Produits de la Province de Québec.



PURITAS
A BASE DE PHOSPHATE PUR
LA POUDRE A PATISSERIE
est recommandée aux personnes fai-
bles, aux estomacs délicats.

Nous tenons à la disposition
de nos lecteurs quelques exem-
plaires des numéros parus pré-
cédemment. Prix 5 sous chacun.

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE PROP.

Plan américain et européen
\$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

ANCHOR WEAKNESS CURE

IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE,
LA FEMME FAIBLE,
LES ENFANTS FAIBLES,
LES JEUNES FILLES FAIBLES.
EN VENTE PARTOUT. 75-1M-3-A

Impressions

1000 En-têtes de Lettres sur beau papier	\$ 3 50
1000 Enveloppes No. 8, (7 1/2 x 3 1/2)	3 00
1000 Enveloppes No. 7, (6 x 3 1/2)	2 50
500 Grandes Enveloppes, (9 x 4)	2 25
500 Cartes d'affaires	2 00
1000 Cartes d'affaires	2 50
1000 En-têtes de comptes	2 50
1000 Etats de comptes	2 00
1000 Etiquettes d'expédition (shipping Tags) Manilla	1 50
1000 Etiquettes d'expédition en toile	4 00
100 Cartes de visite	75
200 Cartes de visite	1 25
1000 Circulaires, 6 x 8 1/2	2 00
200 do do	2 75
5000 do do	6 25
1000 do 12 x 17	8 00
2000 do do	4 00
5000 do do	8 00

Autres grandeurs, proportionnellement.
Prix réduits pour quantités.
Impressions soignées en tous genres.
Prix fournis sur demande.

LE FRANC-PARLEUR

147, Cote de la Montagne,
QUEBEC.

Le Franc-Parleur

FAIT LA

Campagne contre les Produits d'Ontario...

Depuis trois mois il recommande à ses lecteurs de boycotter les maisons d'Ontario tant que la question bilingue ne sera pas réglée.

Ceux qui vont bénéficier de cette campagne, ce sont les marchands de la province de Québec.
Pas moins d'un million de piastres était envoyé tous les ans, à la maison Eaton par des Canadiens-Français.
Grâce à la campagne que poursuit le Franc-Parleur, une partie de cet argent restera désormais dans notre province et c'est le marchand local qui en bénéficiera.
Pour nous aider à poursuivre cette campagne, nous demandons l'aide de tous les Canadiens-Français, des marchands en particulier qui seront appelés à en bénéficier directement ou indirectement.

Envoyez-nous votre Abonnement

Donnez-nous vos Impressions

Le Franc-Parleur

147 Cote de la Montagne - - - QUEBEC.
Téléphone 3554

KOUROPATKINE

Il n'y a pas même deux ans de cela, dans les campagnes brumeuses du gouvernement de Pskov, entre Riga et Pétrograd, on rencontrait souvent un vieux paysan courtaud, râblé, tout en muscles, avec un visage rond, hérissé d'une barbe drue dont les touffes blanches et noires alternaient comme les cases d'un échiquier, et d'aimables yeux bridés, pétillants de ruse et de bonhomie. Au petit jour, vêtu, ceinturé et botté comme Tolstoï, il allait sarcler les salades, caresser les fleurs bleues des champs de lin, ou couper les branches mortes, sa pipe aux lèvres et riant aux oiseaux. Rentré chez lui, il jouait avec quelque voisin, combinant des "mats" savants... Quand la neige était trop haute et qu'il se trouvait seul, il tirait d'un tiroir un gros manuscrit, et écrivait une page de ses *Mémoires*. Alors, sur le visage paternel du général Kouroupatkine, passaient des flammes d'héroïsme et des ombres mélancoliques. Car il avait de belles choses à conter; et, aussi, quelques sujets de tristesse.

Jeunesse simple. Soldat à seize ans. Lieutenant à dix-huit. Capitaine à vingt-trois. Ses plus jolis souvenirs dataient de France, quand il y était venu comme boursier de voyage en 1874. Paris? Les Parisiennes! Et les théâtres, où le jeune officier allait souvent (au paradis, par raison d'économie), se griser de musique et de beaux vers! Il se revoyait, après quarante ans passés, parcourant à pied les bords de la Loire. Comme il consultait des cartes, prenait des notes et interrogeait les paysans avec un singulier accent, on le soupçonnait, on lui demandait ses papiers... Un soir, l'aubergiste refusa de le recevoir; il dut dîner sur une place publique, au milieu des commères hostiles et jacasseuses; et il coucha dans un bois, sur un lit de feuilles... Bah! Le capitaine Kouro s'amusa... Lui, espion, et Teuton! Il ne pouvait pas souffrir les Allemands. Ça se trouvait bien... Ça se trouve bien, aujourd'hui encore. Puis, il repassait son "temps d'Algérie", quand il suivait nos corps expéditionnaires vers Tlemcen. Comme il avait progressé, en étudiant nos procédés tactiques, son travail obtint de belles récompenses: la Légion d'honneur, — douce France! — et la croix de Saint-Georges, — sainte Russie!

Rentré au pays, il a la nostalgie de l'action, des batailles. Quand Skobelev s'en va délivrer les Bulgares (souvenirs et... regrets), il demande à Kouroupatkine d'être son chef d'état-major. "Non... Pourquoi? — J'ai aussi mauvaise tête que vous! — Pas du tout? Vous avez bon caractère; mais vous êtes entêté, j'aime ça. Je veux un homme qui, avant d'arrêter une décision, réfléchisse mûrement, et ensuite n'en démorde plus..." Kouro, frappé d'être si bien compris, accepta. Bien lui prit d'avoir la tête dure: il y fut blessé deux fois. Une, par accident, l'autre, à Plevna, en défendant une redoute. Il boucha le trou avec un peu de terre, mit son mouchoir par là-dessus, et continua de se battre... Et le voilà colonel. Ce n'était pas trop payé. Désormais, il est le soldat de confiance de l'Empire. On le charge de missions dures, délicates. On l'envoie au Turkestan, secourir Skobelev. Il traverse 600 verstes de désert, sous un soleil brûlant, sans une goutte d'eau et tombe sur l'ennemi. C'est lui qui dirige le siège de Géok-Tépé, en 1881. 8,000 Russes délogent 40,000 Turkmènes. On se bat huit heures à l'arme blanche. Kouroupatkine donne constamment. Sa sacrée tête ébrèche les yatagans et aplattit les balles des mousquets.

A la fin de la campagne, il se décide à compter ses blessures: il en a sept! Le voilà gouverneur général de la Transcaspienne. Le sabreur se révèle administrateur remarquable. Il fonde des écoles, — toujours sur le modèle des écoles françaises, — trace des routes, fait des plantations.

Sa passion du théâtre se réveille: il distrait ses soldats en organisant des jeux, des cirques, des représentations en plein air. A Khiva, Kara-Koum, Boukhara, le général a laissé un souvenir in-

façable. On le révère comme un grand sultan.

Général-major en 1890, Kouroupatkine fut, en 1898, appelé au ministère de la guerre par la confiance de Nicolas II qui l'aimait, l'estimait (et l'estime encore), entre tous. A peine eut-il pris la succession de Vannovsky, Kouroupatkine aperçut les vices de l'administration centrale: incurie, indifférence aux grands intérêts de la patrie... Dans sa rude cabochette, le dessin s'ancre solidement de tout rénover. Il se mit à la besogne. Mais les obstacles s'amoncelèrent devant lui. Intrigues de Cour, égoïsmes, trafics, inertie bureaucratique. Dévoré d'angoisses, Kouroupatkine ne fut retenu de tout abandonner que par son patriotisme et son magnifique entêtement. Il avait visité la Mandchourie: il savait les espoirs japonais; il prévoyait la guerre. Elle éclata. Et la Russie entière, du souverain jusqu'aux bonnes vieilles prosternées à Troïtsa devant l'image de saint Serge, se tourna vers Kouroupatkine. Il voulut dire non, comme jadis, à Skolebeff. Mais il comprit que si un Russe avait une chance de réparer les erreurs passées, c'était lui-même. Il se sacrifia.

Son voyage à travers la Russie et la Sibérie fut, à l'aller, un triomphe. Dans les gares, on s'agenouillait sur son passage!... Au retour il entendait les grondements de la population... Et pourtant! Il avait héroïquement lutté à Kharbin, où il fournissait un labour surhumain et sur le Yalou, à Liao-Yang, à Moukden, il avait enflammé le cœur de ces soldats par des proclamations familières et superbes: "Soldats, si nous ne battons pas les Japonais, il nous sera impossible de rentrer chez nous; nos femmes se riront de nous", et obtenu de ses troupes des prodiges de valeur, des élans formidables... Mais, de Russie, il recevait des "conseils" d'action, il ne recevait pas de "moyens" d'action. Enfin, après une retraite merveilleuse, il remit ses pouvoirs à Liniévitch, sur ordre exprès du tsar.

Ainsi, on le rendait responsable! Tout autre eût protesté, Kouroupatkine fit un geste sublime. Détournant sur lui seul la colère du peuple, il signa son "testament militaire": "Soldats... avant tout, c'est moi qui suis coupable; moi, votre commandant en chef!" Puis, il s'enfonga dans le silence. Dix ans ont passé. Le maître s'est souvenu du héros de Plevna, de Géok-Kiao. Il l'a arraché à sa solitude. Le vieux paysan de Pskov a repris son rang, revêtu son costume, Kouroupatkine, nommé à la fin de 1915, commandant du corps des grenadiers, t été mis, en février dernier, à la tête des

armées du Nord. Les jeunes soldats ont vu, sous le bonnet d'astrakan blanc, sourire le visage du "bon Kouro", dont les anciens parlaient tant. Dès ses premiers actes, ils ont retrouvé cette foi qui animait les troupes de 1877, de 1881, de 1905. Kouroupatkine, dans les conseils de guerre, siège à la droite de son souverain. L'heure est pathétique pour cet homme. Il a sa revanche, à lui, à gagner! Poché sur les cartes, attentif à tout, préparant jour et nuit, il se ramasse pour l'attaque. Avec quelle joie frénétique il va planter ses croes dans la chair de l'ennemi! Jusqu'où poussera son entêtement prudent, aujourd'hui que tout son pays travaille pour lui, et que, là-bas, les amis les vieux amis de France, l'aident et attendent ses actes avec une fiévreuse confiance....

Bing.

HOTEL ST-ROCH

Situé au centre commercial de la ville. Moderne sous tous les rapports

PLAN AMERICAIN CAFE

CUISINE RECHERCHEE SERVICE ATTENTIF

Place Jacques-Cartier.

CAFE DE PREMIER ORDRE OUVERT TOUS LES JOURS

EARLICH MEDICAL INSTITUTE Inc.

Spécialistes pour maladies vénériennes
Dr P. ADAM, Directeur
 Consultations gratuites
 82 ST-JOSEPH, QUEBEC.

J. ARTHUR FORTIER, L.L.

NOTAIRE
 ARGENT A PRÊTER
 115, Rue St-Pierre
 Tél. Bureau 2762 Tél. Rés. 143
 Hector Laferté, Louis A. Pouliot,
 Tél. rés. 4039. Tél. rés. 1723.
 Laferté & Pouliot
 AVOCAT
 88, RUE ST-PIERRE

F. O. Drouin, Albert Sévigny, M. P., W. Amyot.
Brouin, Sévigny & Amyot
 EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY
 Téléphone 2518.

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD

ESSAYEZ-LE

PAUL DROUIN, L.L.

AVOCAT
 Edifice Quebec Railway
 Résidence: 98, rue Crémazie, QUEBEC
 TELEPHONE 6272

THEATRE FRANÇAIS

(En face du Marché St-Pierre)
 Installation Moderne
 Parfaitement ventilé.
 Vues de choix
 Séries de Drames Emouvants
 Représentations de
Charlie Chaplin
 ADMISSION: 10 CENTS
 MATINÉES ET SOIRÉES

THEATRE CRYSTAL

RUE ST-JOSEPH
 VUES ANIMÉES
 ATTRAYANTES
 VAUDEVILLE
 INTERESSANT
 ATTRACTIONS SPECIALES

Prix populaires

Le Franc-Parleur

est administré par LA PUBLI-CITÉ, Enregistrée, et toutes les annonces et abonnements sont sous le contrôle exclusif de cette compagnie. Bureaux: 147, Côte de la Montagne. Il est imprimé par La Cie de Publication de Lévis, 21-23 Côte du Passage, Lévis.

AUDITORIUM SEMAINE DU 25 SEPT.

La Compagnie de GRAND OPERA

SAN CARLO
 REPERTOIRE:
 Lundi: "Lucie de Lamermoor"
 Mardi: "Aida"
 Mercredi matinée: "Les Contes d'Hoffman"
 Mercredi soir: "Pagliacci" et "Cavalleria Rusticana"
 Jeudi: "Rigolletto"
 Vendredi: "Carmen"
 Samedi matinée: "Faust"
 Samedi soir: "Il Trovatore"
 Prix: Soirs: 50c à \$2.00
 Mat: 50c à \$1.50

THEATRE VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.
 Vues inédites et Choies
 Changements trois fois par semaine, Lundi, mercredi et Vendredi
 Orchestre superbe sous la direction de
A. Clapperton
 Prix: 10 Cts
 ESSAYEZ-LE

LES TRAMWAYS A 5c DANS LE QUARTIER BELVEDERE

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos nombreux clients, que depuis le 1er juillet, le tarif de 5 cents (avec correspondance), est en force dans tout le quartier Belvédère, tout comme dans les autres quartiers de la ville de Québec.

Belvédère est le quartier idéal pour construire votre résidence.

L'église des Révérends Pères du St-Sacrement est ouverte au culte depuis plusieurs mois et des écoles, pour filles et garçons, seront ouvertes au mois de septembre prochain.

MONTCALM LAND COMPANY
 58, Cote de la Montagne, Québec

La Medaille d'Or

ACCORDÉE AUX
PIANOS HEINTZMAN & CO.,
 Pour leur Qualité

La maison LAVIGUEUR & HUTCHISON, qui avait importé pour l'Exposition Provinciale de si magnifiques pianos qui ont fait l'admiration des visiteurs, peut être fière de ses succès, car elle a vu ses superbes pianos HEINTZMAN & CO., décorés de la médaille d'or pour leur qualité.

Ceci est un autre témoignage en faveur des pianos artistiques HEINTZMAN & CO., dont Messieurs LAVIGUEUR & HUTCHISON sont les seuls représentants pour le district de QUEBEC.

PROLONGATION De la plus belle Exposition des Modes d'Automne

Pour le grand nombre qui veut revenir et la partie du public qui n'a pas encore profité de notre manifestation du 18 au 20 nous maintiendrons notre étalage des modes jusqu'à la fin de la semaine.

Nous voulons que toute la population puisse jouir du spectacle de la plus belle démonstration des

Modes de l'Automne 1916

Il est particulièrement intéressant de visiter notre rayon de fourrures avec tous ses nouveaux modèles, notre rayon des confections dans ses styles si variés, notre rayon des tissus pour robes et manteaux d'une variété incomparable.

N'oubliez pas que chaque \$1.00 d'achat peut vous faire gagner un piano.

MYRAND & POULIOT, ENR. ST-ROCH

Votre intérêt vous y appelle.

Les confitures

Dans un petit pays de l'Alsace reconquis un brave homme d'Alsacien avait cédé sa petite maison à nos soldats vainqueurs pour y installer le poste de télégraphe et téléphone. Toute la maison, de la cave au grenier, était à la disposition de nos télégraphistes à part une chambre du premier étage que le propriétaire s'était réservée et avec tant de soins que la porte en avait été murée. Nos soldats l'appelaient la chambre du crime et chaque soir c'était à qui inventerait la plus sinistre légende sur cette mystérieuse "carrée". Un beau matin un obus boche et indiscret pénétra avec fracas dans la chambre close en passant par la fenêtre. La chambre interdite s'ouvrait à tous les vents; force fut à nos soldats d'y pénétrer pour constater les dégâts. Quelle ne fut pas leur stupeur en apercevant un lac gluant et noir. Mince de découverte!

La prohibition est rappelée

Bien que certains aient annoncé que la prohibition avait été maintenue à la Tuque, nous devons dire que par l'effet d'un vote de 361 à 176-majorité de 185- les citoyens de La Tuque ont adopté un nouveau règlement qui annule le règlement de prohibition en vigueur depuis trois ans. Le Conseil municipal de La Tuque n'a donc plus qu'à accorder des licences. Ceux qui ont fait imprimer le contraire dans certains journaux font preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Donc, la prohibition a bel et bien été révoquée à La Tuque pour la bonne raison qu'on en avait assez des 65 bouges existants et qu'on en était venu à la conclusion que le commerce licencieux des liqueurs entraînait infiniment moins d'outrages que le commerce clandestin. Les citoyens de La Tuque ont aboli la prohibition chez eux parce qu'ils ont constaté que le Conseil, en les appelant à se prononcer par referendum, voulait essayer de mettre un frein à l'abominable état de choses qu'on redoutait là-bas. Tous les membres du Conseil municipal qui ont demandé la révocation de l'ancienne loi de prohibition avaient voté en faveur d'elle il y a trois ans. L'approbation que viennent de leur donner les citoyens est la juste récompense due à leur courageuse initiative, car pas une campagne de prohibition dans la province de Québec n'a encore donnée lieu à des tentatives d'intimidation comme celle qui vient de se dérouler à La Tuque.

Une mine

Un joli mot de Mounet-Sully, rapporté par un de ses amis: C'était en 1875, on jouait la Péricole aux Variétés: la diva du moment, Hortense Schneider, avait sur elle une véritable fortune... diamants d'oreille, collier, grandolles, etc., le tout estimé à la coquette somme de huit cent mille francs. Entre l'avant-dernier et le dernier acte, dans la loge encombrée d'amis et d'admirateurs, c'était la femme de chambre de l'actrice qui était chargée de tout remettre dans un grand sac de cuir, sac avec compartiments et cachettes. Un soir, Mounet-Sully était là, l'air absent, glagique et beau... Près de lui, quelqu'un lorgnant les diamants fit: -Pas possible, elle a découvert une mine, Schneider? -Hum! répondit doucement Mounet-Sully, une mine... ou des mineurs!

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 24 rue Université, Montréal.

S'EST SENTIE TOUTE AUTRE

Après avoir pris une boîte, seulement, de "Fruit-a-tives".

EAST SHIP HARBOR Pendant plusieurs années, j'ai souffert affreusement de constipation et de maux de tête, et j'étais misérable sur tous rapports. Aucun remède ne semblait me soulager. Enfin j'essayai "Fruit-a-tives", et l'effet a été splendide. Après en avoir pris une boîte seulement, je me suis sentie une toute autre personne, tellement j'étais soulagée de ces maux de tête qui m'accablaient.

LES ANGES DE FRANCE

Air: Ave Maria de Lourdes. A notre frontière, L'heure va venir Où la France entière Doit vaincre ou mourir! Ave. Bravant la mitraille, Nos aînés, là-bas, Livrent la bataille; Tout homme est soldat. Ave. Nous n'avons pour armes, Nous, les tout petits, Que nos jeunes larmes Et nos faibles cris. Ave. Que ton doux rosaire, Glissant dans nos doigts, Que notre prière, Dite à pleine voix. Ave. Mais notre innocence, Bouclier sans prix, Peut garder la France Des coups ennemis. Ave. Nos coeurs ont la gloire, Grâce au bon Pie X, D'être le ciboire De ton divin Fils. Ave. Et dans nos phalanges, Leur faisant accueil, Pie X vit les anges De la France en deuil. Ave. Ces anges, Marie, Près d'eux tu te plais; Donne à leur patrie La gloire et la paix! Ave.

JEAN VEZERE.

Sam Hughes

Tartarin devra faire place, dans la légende, à Sam Hughes. Le Pictorial, de Londres, qui dit avoir 2 millions d'abonnés, vient de le décrire comme "le Kitchener du Canada".—cela, très sérieusement, —l'appelle "le grand organisateur canadien de la victoire", affirme qu'"il est le Canada incarné", que "l'armée canadienne est son oeuvre", qu'"il l'a faite de toutes pièces", qu'"il a frappé du pied le sol canadien, au début de cette guerre-ci, et en a fait sortir par milliers des soldats canadiens, une grande armée qui se bat comme des lions, à côté de ses frères par le sang." Et le Pictorial ajoute: "Les soldats canadiens appellent le père des contingents" et "l'aiment comme les soldats anglais aimaient lord Roberts, parce qu'il est un meneur d'hommes." "Il faut croire qu'il y a quelqu'un en train d'emplir le public anglais", écrit expressivement le Star de Toronto, porté à penser que sir Max Aitkin n'est pas étranger à toute cette réclame outrée autour d'un personnage quelconque, désireux des e faire attribuer un commandement important au front, et qui menacerait Londres d'un nouveau Boston Tea-Party.—Le Devoir.

Cireurs de Bottes

Le métier de cireur de bottes est devenu, à Salonique, une industrie nationale. Tous les hôtels de la ville ont à leur porte chacun cinq ou six marmots qui se précipitent sur vous dès votre sortie et vous mettent de force le pied sur leur petite boîte. On en trouve dans toutes les ruelles, dans tous les passages, piaillant, gesticulant, criant. Pour les Français, l'invitation est la suivante: -Cire bonne, m'sieu, cire bonne. Pour les Anglais, depuis le tomy de 2e classe, jusqu'au général, c'est: -Allao, Johnnie, come here! Tommy sourit presque toujours, le général jamais.

EXCELLENTS BUREAUX

◆◆◆ A LOUER. ◆◆◆ dans un des meilleurs endroits de la rue Saint-Pierre, de splendides bureaux, chauffés, bien éclairés et entretenus. Ces bureaux ont été complètement remis à neuf. S'adresser à J. B. Thibaudeau & Cie. 42-44-46, Rue St-Pierre

NEPTUNE INN Geo. LeVallée, prop. 115, COTE de la MONTAGNE Plan Américain et plan Européen TAUX: \$2.00 PAR JOUR ET PLUS Téléphone 1708 - Téléphone 1852

MAISON DESCHENES Fondée en 1895 CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE FABRIQUEES AU CANADA Notre assortiment de chaussures d'automne est au grand complet. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE 3 Magasins 58, Rue St-Jean, H. V. 262, Rue St-Joseph et 752, Rue St-Valier.

Medication Nouvelle L'educateur de l'intestin Constipation, Maladies du foie, Dyspepsie, Maladies du rein. Figues - Actives Son action est certaine En vente chez V. BRUNET & CIE RU ST-JOS PH

Avez-vous visité les nouveaux magasins de Goulet & Bélanger, Eng INGENIEURS-ELECTRICIENS 239, RUE ST-JOSEPH (En face de la Banque Nationale) Allez-y et vous serez émerveillés par le déploiement féérique que vous y verrez. Electroliers Artistiques, Candélabres délicats, Lustres uniques, Verre taillé de choix, Argenteries mignonnes, Objets d'Art. Un choix considérable d'articles pour cadeaux de toutes sortes, à des prix excessivement bas.

Arthur Paquet HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN JOAILLIER Fabricant de bijouteries de toutes sortes Annuaire de Fiancailles, Une Spécialité Diamants, Pierres Précieuses, Choix Considérable Assortiment varié, nouveau et des plus attrayants en fait de Montres, Horloges, Chronomètres, Coucoux, Réveille-Matins Bijouteries, Orfèvreries, Argenteries, Montures de Lunettes, Verres de Lunettes, Lorgnettes, Etc. La plus grande variété de Québec 67 Rue St-Joseph 67 Réparations de toutes sortes exécutées promptement, soigneusement par des ouvriers experts, à des prix raisonnables. Téléphone 2537

MOTEL RIENDEAU, LTEE Le rendez-vous des Canadiens Français. 58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL Situé près du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont. WILFRID GERVAIS, PRES.-TRES. P.-A. SAMSON, VICE-PRES.-SEC. Téléphone Main 6130 L'hôtel a été récemment remis à neuf. Confort à prix modérés.

J. B. Thibaudeau & Cie Fruits et Légumes en gros Oranges "Sunkist" toutes grosseurs Pommes, Citrons, Ananas, etc. Attention toute spéciale aux commandes par la malle 42 et 46, RUE ST-PIERRE, 9 et 11, DU PORCHE QUEBEC.

Galipeault, St-Laurent, Métayer & Laferté AVOCATS Edifice de la Banque Impériale 15, RUE ST-PIERRE - Tel. 272 J. E. TANGUAY J. H. LEBON TANGUAY & LEBON ARCHITECTE 20 1/2 RUE D'AIGUILLON Tel 1466

La Traversée de Lévis HORAIRE D'ETE Du 25 avril au 25 novembre, depuis CINQ HEURES DU MATIN, deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère tous les quarts d'heure pour traverser le fleuve. Du 25 avril au 31 mai, les deux bateaux feront le service jusqu'à DIX HEURES du soir et de DIX HEURES du soir jusqu'à 1.00 HEURE A. M., le service sera fait par un seul bateau qui traversera tous les quarts d'heure laissant Lévis aux quarts d'heure et trois quarts d'heure et Québec aux heures et demi-heures. De UNE HEURE du matin jusqu'à CINQ HEURES A. M., un seul bateau fera le service laissant Lévis aux demi-heures et Québec aux heures. Du 25 avril au 25 novembre, le dimanche, de cinq heures du matin à midi, un seul bateau fera le service, traversant tous les quarts d'heure, laissant Québec aux heures et aux demi-heures et Lévis aux quarts d'heure et aux trois quarts d'heure.

ES HUITRES HUITRES MALPECQUES Venant de l'Île du Prince Edouard, servies tous les jours au CAFE DE L'AUDITORIUM 50 cts la douzaine P. W. P. DUGAL, Propriétaire. VICTOR PLAMONDON MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES 1235, RUE ST-VALIER, Téléphone 6180

Charles Gagnon ASSURANCES FEU VIE ACCIDENTS MARINE RESPONSABILITE VOL 88 RUE ST-PIERRE 88 TEL. 263

J. P. E. GAGNON L. I. C. Successeur de V.-E. PARADIS COMPTABLE, AUDITEUR Liquidateur de Faillites ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. 44-46, RUE DALHOUSIE Bâtisse de la Cie du Richelieu.

J.-Arthur Larue Eugène Trudel C. A., L. I. C. C. A., L. I. C. LARUE & TRUDEL COMPTABLES LICENCIES (Chartered Accountants) 126, RUE ST-PIERRE LaRue, Trudel & Picher Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises. EDIFICES "DOMINION" QUEBEC. TELEPHONE:—4520 — 4521. TAPIS, PRELARTS ET RUGS Jusqu'à nouvel ordre, nous vendrons nos Tapis, nos Rugs et nos Linoléums aux prix du gros. L'assortiment est des plus considérables et des plus variés chez P. J. COTE, Vis-à-vis la Côte du Palais.

M. Ernest Lefavre, L. L. C. J. Art. Gagnon. LEFAIVRE & GAGNON Successeurs Lefavre & Lefavre, Comptables-Auditeurs. LIQUIDATION DE FAILLITES Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. 147, COTE DE LA MONTAGNE (Coin Côte de la Montagne et Dalhousie), Québec. Téléphones: 1108 et 1908.

C. A. Lafrance NOTAIRE ARGENT A PRETER 92, RUE ST-PIERRE Tel. 1602

Vous trouverez partout LE Scotch Crawford ET LE Cognac Gaston Dugas LE NEC PLUS ULTRA DES LIQUEURS

LE FEU MENACE VOTRE VILLAGE S'IL survenait un incendie chez vous, pouvez-vous le combattre? Avez-vous un outillage pour combattre un incendie et éviter des désastres comme ceux de Ste-Anne de la Pocatière et de St-Eloi, récemment? N'ATTENDEZ pas que la moitié de votre village soit en cendres pour "y" penser — Faites comme tant de villages qui se protègent contre le feu et qui évitent des désastres, comme St-Casimir (Portneuf) qui éteignait deux commencements de conflagration le même jour, l'été dernier, et Roberval, qui eut la même aventure, dernièrement. NOUS avons toutes sortes d'outillages de feu pour villages. — Le coût est bas, la sécurité incalculable. — Nos prix vous intéresseront. — Écrivez-nous pour renseignements, cela ne vous engage en rien. Nos outillages économiques ont sauvé d'autres villages. Ils vous protégeront. RENÉ TALBOT Rue Dalhousie, Québec.

Chronique

Les coeurs qui s'étaient serrés en apprenant l'effondrement du tablier du pont, se sont ressaisis, et bien que les regrets et les deuils ne soient pas encore effacés, nous devons philosopher un peu et nous dire que la peine et l'amertume ne doivent pas durer éternellement.

En marge de cette chute terrifiante, rigolons un peu.

D'abord, si l'accident est arrivé comme ça, c'est qu'on a agi dans toute cette affaire avec une imprudence coupable. Comment ! pour une oeuvre aussi gigantesque on n'a pas même eu la prudence de s'adjoindre le seul homme capable de la mener à bonne fin. Nous voulons parler du brillant et à jamais célèbre ingénieur honoraire, Sir William Price. Il a bâti la pulperie de Jonquières, qui est un succès comme usine de rapport, il a construit les égoûts de Valcartier, etc. Que n'a-t-il pas bâti et débati ?

Et s'il eût fait partie de la commission du pont, il n'aurait jamais été d'accord, et finalement il serait resté seul. Il aurait voulu attacher son nom à cette oeuvre, et pour la rendre impérissable, à l'instar des ingénieurs qui suggèrent le barrage du détroit de Belle-Isle, il aurait assis la travée centrale sur le fond du fleuve. Et le tour aurait été joué, et son nom serait passé à la postérité.

Et dire que nos hommes publics, qui manquent assurément de clairvoyance, semblent vouloir laisser de plus en plus dans l'ombre des génies transcendants comme celui-là. Jusqu'aux recrues, même les recrues de sa race, qui ne veulent plus marcher sous sa bannière.

Franchement, Québec ne veut pas son bonheur, quand elle pourrait le cueillir comme un fleur.

Deux ou trois *By-Gods*, quatre ou cinq *dammned this* ou *dammned that*, et la travée centrale aurait été en place, à jamais inébranlable.

Qu'avons-nous donc fait au bon Dieu pour que ses prophètes nous délaissent ainsi ?

Si son sirage, au grand ébahissement de Baptiste, si le tintouin que lui donne le recrutement de ses 20,000 hommes, avaient mis à la gêne ceux qui auraient voulu avoir recours à ses services, il eût été de la plus élémentaire prudence de requérir, au moins, les lumières de son élève, le stupéfiant St-George Boswell, ingénieur-en-chef de la Commission du Havre.

Là, par exemple, ils auraient eu un génie... incompris, et incompréhensible, et de son petit train qui va loin, il aurait mené à bonne fin cette entreprise colossale de manière à en faire jouir les élus dans la vallée de Josaphat, au jugement dernier.

D'abord, il aurait fait des estimés. Il s'y connaît là-dedans, pour les faire informes, même de simples estimés de bouts de quais.

Avec Boswell, qui aurait pu prendre des conseils du prodige Price, et à qui on aurait pu adjoindre M. Alfred-C. Dobell comme avisier légal, nous aurions, aujourd'hui, un pont, probablement pas un cantilever, mais un pont quelconque, comme celui dont est pavé l'enfer, par exemple.

Et tous les crétiens seraient dans la joie !

Mais on n'a pas voulu avoir recours à ces lumières pénétrantes, et voilà où nous en sommes.

Espérons qu'à l'avenir on sera plus avisé.

Si, d'après l'ingénieur Duggan, une des solives n'avaient pas été défectueuses, si, d'après un autre génie, les spectateurs n'avaient pas donné des distractions aux ouvriers et causé par là l'accident, si la travée ne s'était pas écroulée, nous aurions eu une révolution au sein de notre Conseil municipal.

On se le rappelle, le "Lady Evelyn" avait été mis à la disposition du maire, des échevins et de leurs invités. Il devait laisser le quai à 4 heures précises. A quatre heures moins cinq, les passerelles étaient élevées et le vapeur flait vers Lévis, ayant dans ses flancs toutes sortes de douceurs pour cal-

mer la faim et la soif, et pour flotter les palais les plus délicats.

Or, plusieurs invités arrivèrent juste à temps pour voir balancer la jolie carène du "Lady Evelyn" dans les ondes du fleuve.

Et, parmi ces rescapés, qui furent recueillis par les journalistes à bord du "Druid", se trouvait précisément l'échevin Bouchard, qui avait été chargé de voir aux approvisionnements.

Les journalistes, sobres et frugaux, sinon par tempérament, du moins par nécessité, n'avaient compté que sur une trentaine de personnes, et ne s'étaient procuré qu'une bouteille de scotch, une bouteille de cognac Gaston Dugas, deux bouteilles de vieux vin d'Oporto et deux boîtes de chocolat pour les dames. Ce fut tout un problème lorsqu'ils se virent forcés d'accueillir une couple de cent personnes, et le problème se compliqua lorsque, par une fausse manoeuvre, la bouteille de cognac fut cassée. Ce moment-là fut tragique, et sur les figures on pouvait lire la mort dans l'âme. Les plus décontenancés ne furent pas des journalistes.

Un conseil de guerre fut appelé auquel prirent part le président de la presse associée, le président de la commission de la voirie, les échevins Martin et Collier et le député de Québec-Est. Il fut décidé d'envoyer au "Lady Evelyn", un marconigramme rédigé comme suit :

"A bord du "Druid",

"Lady Evelyn",

"Souffrants et plusieurs autres souffrons famine. Envoyez secours immédiatement.

BOUCHARD, COLLIER, LETOURNEAU, JOSON."

Mais cet appel désespéré ne fut pas entendu. On refusa même d'accepter le transbordement de quatre ou cinq passagers qui semblaient les plus affectés par la privation. Et c'est le capitaine Bélanger qui nous signifiâ dans les termes suivants le refus de secours.

"J'ai assez de passagers à bord."

Le fait est que s'il en eût pris quatre ou cinq, le "Lady Evelyn" aurait coulé à pic, et nous pleurerions peut-être la perte, aujourd'hui, de l'échevin Lockwell et du capt. J.-B. Bélanger.

Mais, la vertu est toujours récompensée.

Le "Druid" revint à Québec, nous primes des provisions à bord, nous retournâmes au pont, nous rencontrâmes le "Lady Evelyn" qui s'en revenait, et nous vîmes, spectacle unique, la travée s'effondrer.

Les rescapés sont entièrement revenus de leurs privations et le capt. Bélanger a sauvé son vaisseau et ses passagers.

Et la révolution municipale n'aura pas lieu, parce que le pont s'est écroulé. Un malheur par mois, cela suffit à Québecois.

LADISLAS.

Nous n'avons qu'une seule ressource à notre disposition : c'est d'envoyer nos compatriotes en masse sur les champs de bataille et de faire en sorte, — recommandation inutile — que leur sang coule en abondance.

Et, faut-il supposer, lorsque la mesure déversera, la question sera réglée d'emblée.

Trouvaille épouvante. Mais il faudrait un drapeau qui ne fut pas troué de balles pour les rallier.

Le célèbre critique militaire anglais, Hilaire Belloc, vient de publier, sur la bataille de la Marne, une étude documentée, intitulée : *The Battle of the Marne*.

Et, le croira-t-on, il n'a pas attribué le succès de cette bataille au général French, qui a dû être dégoûté après avoir commis une quantité énorme de bourdes monumentales.

Que vont dire nos cruches de coloniaux qui, eux, ont voulu attribuer à French le succès de cette bataille ?

Voilez-vous la face, messieurs de la *Gazette*, *Free Press*, de *Winipeg*, et autres grands génies qui n'avez vu dans cette bataille que la grande figure de French.

Ils enterrent leurs espérances devant Verdun

DESSIN DE MAURICE NEUMONT



LA FAMILLE

Abus indécents

Une couple de personnes ont porté certains faits à notre connaissance qui, si les preuves substantielles que nous avons exigées nous sont remises, devraient créer un peu de sensation.

Il s'agirait d'un gérant de banque qui profiterait de sa position pour exercer, sur les clients de l'Institution dont il est l'administrateur, une pression indue sur les clients de la banque pour les forcer à confier toutes leurs assurances à certain agent qui le touche de très près.

Aux personnes qui nous ont raconté ces faits extraordinaires, nous avons dit que si elles nous remettaient entre les mains des preuves palpables des procédés dont elles se sont plaints, nous n'hésiterions pas un instant à les mettre sans les yeux de nos lecteurs.

Trop de personnes, malheureusement, abusent de leurs positions pour pressurer ceux qui sont dans leurs griffes, trop d'autres ne savent pas distinguer entre les choses qui leur sont permises et celles que la décence la plus élémentaire devrait leur interdire.

A ceux-ci comme à ceux-là, nous nous permettons de leur dire que, tôt ou tard, ces accrocs à la décence sont, quelquefois, douloureusement punis.

Le pain et le beurre

Nos boulangers ont augmenté le prix du pain. Nous paierons, désormais, 24 cts pour un pain de six livres.

Il est bien difficile pour le Québécois de se mettre en grève, car le régime de la gabelle n'est pas attardant, et rares sont nos ménagères qui savent pétrir la pâte à pain. Et celles qui le savent ne voudraient pas s'en donner le trouble.

Mais il y a un moyen de rendre le change aux boulangers. C'est de les forcer à nous livrer un pain de 6 livres, 3 livres pour le demi-pain. Ils sont nombreux ceux qui nous ont volé sur le poids, malgré nos inspecteurs.

Que les consommateurs se liguent contre les boulangers, qu'ils traînent sans merci devant le recorder tous ceux qui ne livrent pas un pain qui ne pèse pas le poids. Si dix hommes de bonne volonté et d'énergie voulaient s'y mettre, vous seriez surpris de constater comme ils sont nombreux les boulangers malhonnêtes.

Après les boulangers, il faudra traquer les grosses maisons qui vendent un livre de beurre de 12 ou 14 onces. Là, encore, vous seriez surpris de voir dans la boîte aux accusés des négociants à qui on donnerait le bon Dieu sans confession.

Aux prix auxquels se vendent ces denrées, il va falloir monter la garde et exiger le poids du fournisseur.

Tant pis pour ceux qui se feront pincer, s'ils volent sur le poids, ils n'auront pas volé le châtimement.

Le *Franc-Parleur* s'engage à sans doute les mêmes qui ne se dévouent pas à enlever leur soliveau

LE VRAI MONSIEUR

Il est temps d'épurer l'atmosphère de tous les exploitateurs qui ne se contentent pas des énormes profits qu'ils réalisent, mais qui veulent encore les augmenter en volant le consommateur.

A la chasse !

J'exposais ici, la semaine dernière, les principes qui sont à la base de la politesse et l'esprit qui doit inspirer les relations sociales de tout homme bien élevé. Aujourd'hui, je me propose d'indiquer brièvement de quelle façon on peut manifester publiquement sa bonne ou de sa mauvaise éducation.

C'est Louis XV, rapporte-t-on, qui s'effaçait le long du mur et se décollait en rencontrant une blanchisseuse, dans les couloirs du palais royal. Il est vrai que "noblesse oblige", mais il ont une noblesse que tout monsieur devrait posséder, même dans ce siècle de démocratie : C'est celle du coeur.

Il y a maints signes par lesquels on reconnaît un homme bien éduqué. Nous allons en indiquer quelques-uns, au fil de la plume.

Stationner au coin des rues, sur le seuil d'une porte, en face d'une église, à la sortie d'un théâtre, même dans les couloirs de l'Université ou de l'Hôtel-de-Ville (aux soirs des séances publiques) pour voir défiler les dames, n'est pas le fait d'un vrai monsieur.

Il est encore plus grossier de fixer les yeux sur les gens qu'on ne connaît pas, de les regarder en dessous du nez ; d'en faire l'inventaire des pieds à la tête ; ou de se retourner pour les voir s'éloigner.

Les jougats seuls se permettent de faire des observations, spirituelles ou triviales, sur le compte des dames qu'ils rencontrent.

Je fus témoin, un jour, d'une bonne leçon donnée à un mal appris qui s'était permis de faire certaine remarque grossière au passage de deux dames. Un monsieur qui les suivait, et qui devait les accompagner, ayant entendu ces propos de malva, appliqua au blanc-bec une magistrale gifle sur le museau.

Pas n'est besoin d'être un grand observateur pour remarquer que, depuis une couple d'années, le décorum de la foule, sur les places publiques — terrasses, parcs, grandes artères — n'est plus ce qu'il était autrefois. Des éléments nouveaux, surgis on ne sait d'où, leur ont fait perdre leur cachet de distinction que l'on admirait tout jadis.

Dans les tramways, s'introduisent l'égoïsme américain, des petits muscodins, aux jambes et aux bras solides, s'enfoncent profondément dans les coussins moelleux le nez plongé dans un journal, quelconque, pendant que des dames, debout en face d'eux, sont suspendues aux courroies.

Entre-t-on dans une salle de rafraîchissement où sont atablés des couples dégustant une limonade ou une crème congelée que l'on voit des jeunes gens luraux grossièrement chapeautés. Ce sont

les mêmes qui ne se dévouent pas à enlever leur soliveau

théâtre que lorsqu'ils sont bien installés sur leur banquettes. On dirait que c'est avec répugnance qu'ils se décident de priver leur porte-chapeau de son plus bel ornement !

Et que dire des ruminants ! Non pas des quadrupèdes chez qui c'est là une fonction normale un exercice nécessaire à l'assimilation des aliments, mais chez les bipèdes que l'on rencontre un peu partout se désolant les mâchoires à mâcher de la gomme ou une sale chique de tabac. Tout simplement, c'est qu'ils manquent de savoir vivre... ou deux autres pattes.

Des mâcheurs aux cracheurs, il y a moins loin que de la coupe aux lèvres. Avouons-le franchement, nous sommes des maîtres-cracheurs. C'est un défaut quasi-national. Partout, dans la rue, dans les églises, dans les voitures de chemin de fer, dans les tramways, on s'évertue à laisser avec une habileté d'athlète, des jets de salive.

Habitude dégoûtante ! C'est bien le cas de dire, et qui fait lever le coeur aux gens bien élevés. Et je connais des hommes publics, occupés des positions sociales très élevées dans notre cité, et qui n'ont pas leur pareil pour maculer le parquet de leurs expectorations bisqueuses. Comme on le voit, ce n'est pas toujours l'habit qui fait le moine, ni la condition sociale qui fait le vrai monsieur.

Encore une fois, la politesse, c'est de la générosité d'âme ; tandis que la grossièreté, la rudesse, c'est de l'égoïsme, de l'amour propre.

G. E. M.

Un moyen infallible de contribuer au règlement de la question des écoles dans l'Ontario et le Manitoba, C'est l'hon. M. Blondin qui le suggère. Toutes les mesures que nous avons prises jusqu'ici ne valent rien, il faut en croire M. Blondin.

AVIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
JEAN-THOMAS MORENCY,
Marchand,
St-Ephrem de Trig.
Insolvable.

Avis est par le présent donné que le dit insolvable m'a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette faillite sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

J.-P.-E. GAGNON,
Cessionnaire-Syndic.
Bureau : 44 et 46, rue Dalhousie.
Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, 15 septembre 1916.

AVIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
SALIM AUDETTE,
Marchand,
Thetford Mines.
Insolvable.

Avis est par le présent donné que le dit insolvable m'a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette faillite sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

J.-P.-E. GAGNON,
Cessionnaire-Syndic.
Bureau : 44 et 46, rue Dalhousie.
Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, 15 septembre 1916.



Nous n'avions pas de soixante-quinze la semaine dernière.

Nous prions nos lecteurs qui s'intéressent aux grenades que nous lançons sous cette rubrique de bien vouloir nous excuser.

Nous avons dû le faire désinfecter : l'agent de l'immigration à Québec, en passant par notre pièce, y avait laissé des relents malodorants.

Michaud est monté
Dans un pommier,
La branche a cassé,
Michaud est tombé...

C'est la raison la plus claire que l'on nous a donnée jusqu'ici pour expliquer la chute de la travée centrale du pont.

C'est une trouvaille digne de St-George Boswell.

Mardi après midi, dans le tramway de la partie basse un jeune abbé demanda des tickets et un transfes. A côté de lui il y avait deux fillettes de onze à douze ans, qui demandèrent une correspondance.

Nous mentionnons ce fait, car, malheureusement, un trop grand nombre de ceux qui devraient donner l'exemple sont les premiers à commettre des anglicismes.

Le général Sir Sam Hughes, l'épaveur de la Roumanie dans le conflit aux côtés des alliés est élogieusement apprécié.

Mais, ne vous semble-t-il pas qu'il eût été préférable si elle avait pris cette attitude avant de vendre à l'Allemagne et à l'Autriche tous les produits dont elle pouvait disposer, sans compter ceux obtenus des alliés et passé en contrebande ?

Les critiques continuent à pleuvoir contre le camp Borden, et elles ne viennent pas seulement de soldats.

Cependant, il y a des gens qui en reviennent enthousiasmés. Tel le contrôleur O'Neil, de Toronto, qui prétend que cet endroit est très beau, mais qu'il n'est encore qu'embryonnaire.

Il y en a qui disent que O'Neil est en enfance.

Qu'est devenu cet ordre du département de la milice qu'au premier de juin les bataillons en formation qui n'auraient pas 600 hommes seraient fondus dans d'autres bataillons ?

Mais alors, que fait-on du noyau ratatiné que le lieutenant-colonel honoraire et championn Sir William Price, qui ne renferme pas 500 hommes, en comptant les Russes, les nègres, les repris de justice et le gibiers de potence, qu'il renferme ?

Cette fameuse enquête qui a été faite à la cachette relativement à la conduite de l'agent de l'immigration à Québec a-t-elle pris le même chemin que cette autre enquête à laquelle a présidé le "Beauharnois Boy" ?

On le dirait.

Mais on ne rira pas du *Franc-Parleur* comme cela, et tôt ou tard, quelqu'un palera pour tous les denis de justice qui sont perpétrés sous l'oeil paternel de nos ministres retrançés et lâcheurs.

L'influence de l'organe jaune sera-t-elle assez puissante pour faire déclarer une grève nationale contre les théâtres, où des mots français expliqueront les scènes ? Nous attirons l'attention de cette feuille sur le fait que dans Ottawa, ici, il y a de nombreuses pellicules où des légendes anglaises, coudoient les légendes françaises, les machines n'ont pas sauté pour cela et le public n'a pas semblé trop en souffrir.